ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AV ANT 17 heures.

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN VOL AU VESTIAIRE

Travaillant à la Manufacture de laine filée, rue d'Iéna, M. François Vinck, 27 ans, garrotteur, 154, rue de Tourgot, a constaté la disparition de son portefeuille contenant une somme de 219 francs et des papiers d'identité qui se trouvaient dans la poche de son veston, placé au vestiaire. Plainte a été déposée et une enquête est ouverte.

CE N'EST PAS FINI

Ayant abandonné sa bicyclette à l'entrée d'un café, M. Jean Tanghe, 47 ans, ajusteur, rue Dampierre, a été victime d'un bécanier, qui est activement recherché par les inspecteurs de sûreté.

MALADE DANS LA RUE

Un incurable hébergé à l'Armée du Salut, à Lille, François Buffels, 54 ans, passait hier, vers 18 h., face au 85, de la rue de Tourcoing lorsqu'il fut frappé de malaise et s'affaissa sur la chaussée. On se porta à son secours et après quelques soins, il fut conduit à l'Hôpital La Fraternité.

LA BONNE FARINE DESERTE

Au cours d'une patrouille effectuée la nuit dernière, des agents ont rencontré boulevard Gambetta, vers 23 heures, les nommés Philémon Laureys, 30 ans, rue du Moulin, à Niewenkerken, porteur de 30 kilos de farine et Cariolus Devos, 37 ans, Grand Place, à Neire, qui était en possession de 20 kilos de farine. Ils ont été appréhendés et mis à la disposition des services des contributions indirectes qui leur infligeront une forte amende.

ET L'ECLAIRAGE ?

M. Jean-Baptiste Parent, 37 ans, marchand de légumes, 27, rue Villers abandonna son camion hippomobile dépourvu d'éclairage face au N° 82, Grand Rue. Cette imprudence lui a valu le bénéfice d'une contravention.

TROP TARD

Pour s'être trouvée en ville après l'heure de la retraite, Mme Juliette Delhomme, 85 ans, sans profession, 12, rue de la Vieille Comédie, à Lille a fait l'objet d'un procès-verbal.

RESPECTEZ L'AUTORITE

Après avoir bu plus qu'il n'est sage, Edgard Lestienne, 32 ans, représentant, 115, boulevard de Belfort, causait du scandale sur la voie publique, rue Pellart. La police dut intervenir pour le calmer, mais l'énergumène outragea copieusement les agents à qui il porta des coups. Il a été mis en état d'arrestation et conduit au Parquet de Lille.

NE DESCENDEZ PAS A LA MARCHE

Hier, vers 14 h., M. Gervais Vanackère, 49 ans, rue de Blanchemaille, 118, se trouvait sur un tramway Mongy à l'arrêt rue du Moulin. Soudain tandis que la voiture se remettait en marche, le voyageur se rappela qu'il devait descendre à cet endroit et il voulut reprendre pied avec la chaussée, mais il calcula mal son mouvement et tomba lourdement sur le sol.

M. le Docteur Beaugrand mandé d'urgence, lui prodigua les premiers soins et fit admettre le blessé à l'Hôpital. Bien que se plaignant de nombreuses contusions, sauf complications, l'état du blessé ne présente pas un caractère de gravité.

COLISÉE

LUNDI : Soirée à 7 h. 30
JEUDI exceptionnellement 3 h., 7 h. 30

« PARADIS PERDU »

LE PLUS BEAU FILM DE L'ANNEE
Location ouverte :
Les jours de séances à partir de 10 h.
2.500

La projection hebdomadaire des actualités allemandes

Comme de coutume, hier matin, à 10 h. 30, dans la salle du Casino, s'est déroulée la séance de projection des actualités allemandes dans leur version originale. L'auditoire admira un intéressant documentaire « Ecole de danse », réservé aux petits rats que l'on voit dans leurs évolutions agréables. Celles qui ont acquis les qualités indispensables à leur art donnèrent un aperçu de leur savoir-faire dans les jardins du château « Sans Souci » de Postdam, un décor merveilleux où les ballerines de l'Opéra de Berlin exécutent un ravissant ballet.

La première partie du programme se termina par une série de vues rétrospectives des premières semaines de la guerre à l'Est concernant notamment : la rentrée des vainqueurs de Crète, les combats en Bessarabie et en Ukraine, la marche vers Smolensk via Minsk, les chasseurs allemands à l'attaque et l'assaut de la ligne Staline.

La deuxième bande, réservée aux Actualités de la semaine, nous fit assister à une remise de décorations au Grand Quartier Général du Maréchal Goering. En Carélie orientale, les troupes finlandaises procèdent au nettoyage des nids de résistance. Après avoir suivi une patrouille sur le front de Léningrad, nous assistons aux combats devant Moscou. Puis est présenté le lourd travail imposé aux pionniers des chemins de fer.

En Crimée, la Wehrmacht avance. Pendant ce temps les vainqueurs d'Odessa sont chaleureusement accueillis à Bucarest. Transportés ensuite en Afrique du Nord, nous voyons le général Rommel remettre des distinctions aux héros. Devant Solloum, un combat de chars retient toute l'attention.

Sur la Manche où un convoi allemand navigue sans inquiétude. Il n'en est pas de même d'un important convoi de navires britanniques qui est entièrement anéanti par des avions à grand rayon d'action.

Dimanche prochain, au même endroit, séance habituelle. Au programme : un documentaire, « Jeunesse et Beauté », et une heure d'Actualités avec les derniers reportages du front de l'Est.

Ouverture des portes à 10 h. ; représentation à 10 h. 30. Prix d'entrée : deux francs.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 8 au 9 Décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 53 à 9 h. 34

Etes-vous CONSTIPÉS ?
1 PILULE DUPUIS au repas du soir
VOUS NE LE SEREZ PLUS !
11.820

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 5, ANCIENNE ECOLE COMMUNALE, ANGLE RUES DU BOIS ET DES FABRICANTS

11 décembre. — Matin : rue Constantine, quai de Marseille, rues Espierre, Thécle, cour Hutin, rues Mont-à-Leux, d'Oran, La Lainière.
Après-midi : rues de Cartigny, Mazagram, Philippeville, Pyramides, Rouen.

12 décembre. — Matin : rues Delespaul, du Caire, Biskra.
Après-midi : rues Edison, Curie, quai de Toulon, Grand'Rue (281 à 457 et 202 à 402).

13 décembre. — Rue d'Alger, place Chaptal, rues Papin, Mascara, Blidah, Conférence, Congo, Avelghem, les Soies, quais de Wattrelos et de Cherbourg.

SECTEUR N° 8, ANCIENNE ECOLE COMMUNALE, ANGLE RUES DU BOIS ET DES FABRICANTS

13 décembre. — Matin : rues des Arts, de la Digue, Providence, Brondeloir, Turenne.
Après-midi : rues Marquisat, Heilmann, Brexin, Wasquehal, Ogiers.

15 décembre. — Matin : rues Bell, Epeule (67 à 257), Morse, Foucault.
Après-midi : rues de l'Epeule (72 à 248), Cugnot, Vélocipède.

16 décembre. — Rues de la Limite, Watt, Newcomen, pl. d'Amiens, rues Ph.-de-Girard, Salomon de Cau, Descartes, pl. Ed.-Rousselle, rues de l'Industrie, d'Isly.

17 décembre. — Rues Richelieu de la Perche, boulevard Montesquieu, rues de Croix, Saint-Roch, d'Inkermann (85 à 185 et 84 à 184), Soubise (89 à 135 bis et 100 à 130).

18 décembre. — Matin : rue de Lille (1 à 255 et 2 à 236).
Après-midi : rue Charles-Quint, avenue A.-Chenier, rues Colbert, Mirabeau boulev. Vauban et de Gambrai, avenue du 11-Novembre.

MAISON DES TRAMWAYS
LUNDI A 7 HEURES 30
RELLYS dans *NARCISSE*
Etoile de Music-Hall - Actualités
SAMEDI, début de PIEGE
2.505

La Saint-Nicolas à l'Hôpital

L'œuvre des convalescents de l'hôpital de la Fraternité, fidèle à une tradition déjà ancienne, avait délégué samedi, à 15 heures, près des enfants soignés dans les divers pavillons de l'hôpital, MM. Varrandurel, secrétaire général ; Devrieindt, trésorier ; Pinchon, secrétaire-adjoint, pour porter aux petits malades, des lainages et des friandises à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Ces messieurs furent reçus à l'entrée de l'établissement par MM. Pierre Lenglent, vice-président de la Commission administrative des Hospices ; Delcourt, secrétaire des établissements hospitaliers.

Dans les pavillons où ils furent conduits par M. Delcourt, les délégués de l'œuvre des convalescents nécessiteux distribuèrent aux enfants, réjouis et heureux, des multiples objets de lainage et des friandises.

Ce fut pendant quelques instants, parmi tout ce petit monde, d'heureux cris de plaisir et de surprise.

Dans chaque pavillon, un enfant récita, avec une pointe d'émotion, un charmant compliment à l'adresse des visiteurs pour les remercier au nom de ses camarades.

Soixante-quinze garçons et filles bénéficièrent ainsi de la généreuse initiative du Comité.

A l'issue de la distribution, une réception eut lieu dans l'un des bureaux de l'administration. M. Pierre Lengient félicita l'œuvre des convalescents de leur geste de charité et la remercia au nom de tous les enfants.

Un grand concert de gala au bénéfice de nos prisonniers

C'est une nouvelle et généreuse initiative prise en faveur de nos prisonniers que nous voulons signaler aujourd'hui. Sous la direction de Mlle Emilienne Castelain, un groupe artistique vient de se constituer, qui donnera un grand concert de gala le dimanche 21 décembre, à 15 h. 30, au café Pandore, rue Pauvrée, concert dont le bénéfice sera intégralement versé à différents groupements d'entr'aide aux prisonniers et au Secours National.

Un coup d'œil sur le programme nous renseignera sur l'excellente tenue artistique de celui-ci. En effet, une première partie de chant sera donnée avec le concours d'artistes réputés de la région, dont M. et Mme Benjamin Hennebelle, Mmes Elise Guislain, Nelly Warin, Paulette Fiévet, Jacqueline Deerousseaux et Emilienne Castelain et MM. Henri Coussement, Pierre Dernaucourt et Maurice Lolivier.

La seconde partie, et c'est là, le « clou » du programme, verra se dérouler une grande sélection sur le 2e acte de « Manon », l'œuvre populaire et tant aimée de Masseuet. « Manon » sera Mlle E. Castelain, et M. B. Hennebelle lui donnera la réplique dans le rôle de « Des Grieux », tandis que MM. H. Coussement et M. Lolivier incarneront respectivement « Lescaut » et « DeBrétigny ».

Le prix des places est fixé à 8 et 5 francs, et la location est ouverte au Café Pandore, rue Pauvrée, 9, rue de Toulouse, ou 71, rue de France.

ETAT CIVIL

Naissances. — Marie-José Dedaele, rue Henri Martin, cour Gayet ; Henri Florin, rue Jouffroy, 48 ; Jean-Pierre Bétry, rue des Filatures, 81.

Décès. — Georges Vandenbussche, 78 ans, 21, rue du Général Sarrail ; Julia Remmery, 63 ans, veuve de Cattel, 1-3, place Chaptal ; Eugénie Cau, 83 ans, épouse Tobi, 2, rue Richelieu ; Ghuislain Sourmail, 86 ans, 8, rue de Lens ; Céline Muse, 75 ans, veuve Bafcop, 52, rue Saint-Jean.

FUNERAILLES

ANZIN. — Vous êtes prié d'assister aux Funérailles de

Monsieur Fernand DUCELLIER

DIRECTEUR DES USINES D'ANZIN des Etablissements JAPY Frères

Membre du Conseil d'Administration de la Chambre Syndicale des Industriels Métallurgistes de l'Arrondissement de Valenciennes, décédé à Valenciennes, le 5 Décembre 1941, dans sa 43e année, lesquelles auront lieu le **Mardi 9 Décembre 1941, à 11 heures,** à la Chapelle des Forges, à ANZIN.

Réunion à la maison mortuaire, 438, rue Jean-Jaurès, à Anzin (arrêt du Tram « Paul-Bert » à 10 heures 45.

De la part de : Madame Fernand DUCELLIER, son épouse, et de toute la Famille.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer cet avis comme en tenant lieu.

14.807

CROIX

Consultations des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu mercredi 10 décembre de 15 à 16 h., à la Maison des Œuvres sociales, place de la République.

Contrôleur des Contributions. — Le Contrôleur des Contributions directes recevra à la mairie mercredi 10, de 14 à 16 h., les contribuables qui auraient des réclamations à lui présenter.

Vestaire du Secours National. — La permanence du vestiaire du Secours National qui se tenait chaque lundi, a lieu dorénavant le jeudi, de 14 à 17 h., 139, boulevard Zola.

WASQUEHAL

En voulant remettre la pendule en place. — Au tissage Wilem, rue C.-Colomb, M. Marcel Cautillon, 53 ans, employé, demeurant 65, rue Louise-Michel à Wasquehal, est tombé du tabouret sur lequel il était monté pour remettre la pendule du bureau en place, et dans sa chute s'est fait une entorse du poignet droit avec contusions dans la région costale gauche : 15 jours de repos.

Avis aux étrangers. — Le commissaire de police rappelle aux étrangers que leur carte d'identité doit être renouvelée dans le trimestre qui précède la date de son expiration. Les étrangers du sexe masculin qui ont une carte de travailleur à validité réduite ou qui ont changé de profession doivent obtenir au préalable un avis favorable à l'Office du travail, 16, rue des Lilas à Wasquehal.

Tous les étrangers du sexe féminin qui possèdent une carte de travailleur doivent obtenir l'avis favorable à l'Office du travail. Les formalités vis-à-vis de cette administration demandent un certain délai. En conséquence, il est conseillé aux étrangers de faire régulariser leur situation au début du trimestre qui précède la date d'expiration de leur titre de séjour, pour éviter des pénalités.

Assistance médicale gratuite. — M. le docteur Roussel, rapatrié d'Allemagne, reprenant ses visites et consultations à dater de ce jour, les bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite désirant choisir ce médecin pour leur donner des soins au cours de l'année 1942, sont tenus de le déclarer dans le courant de la présente semaine, à la Mairie, 6e guichet.

Harmonie J.-B. Lepers. — Les cours d'instruments et d'ensemble auront lieu jeudi, à 18 h., au siège, café de l'Ecluse, 17, rue Jean-Macé, sous la direction du professeur René Lauwarier ; vendredi, à 18 h., cours de solfège au même local.

Visite médicale des nourrissons. — Jeudi, à 15 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle rue Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Avis aux contribuables. — Le percepteur se rendra en tournée à Wasquehal, salle des fêtes rue J.-Macé, mercredi 10 décembre, de 14 à 16 h., pour percevoir les contributions diverses et revenus communaux. Une tournée spéciale sera opérée le mercredi 17 décembre, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., même salle, pour opérer le remboursement des retenues faites à tort par les employeurs en 1940. Se munir de la carte d'identité et de l'avis de dégrèvement.

Service de la voirie. — La Commission municipale de voirie se réunira à la Mairie, ce mardi 9, de 14 h. 30 à 15 h. 30, pour examiner les diverses demandes et fournir tous renseignements aux intéressés sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène et la salubrité.

Au Club des Sports Réunis. — Ce soir, à 20 h. 30, au Club, 2, rue Jean-Macé, répétition générale de la section de gymnastique.

Pour la section de basket-ball, les entraînements de culture physique auront lieu à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, mercredi, de 18 h. 45 à 19 h. 45 pour l'équipe féminine ; de 19 h. à 19 h. 45 pour l'équipe minimes et de 19 h. 45 à 20 h. 45 pour l'équipe 1B.

Pour les minimes de la section de football, entraînement de culture physique jeudi à 19 h., salle rue Jean-Macé, et à 19 h. 30 pour les cadets et les juniors.

Etat Civil. — Naissance. — Jean-Marie Descamps, rue Faidherbe, 16. — Publications. — Abel Vogels et Yvonne Nivesse. — Louis De Boer et Valentine Haeck.

ESSAIS DE SIRÈNES DANS LA RÉGION LILLE - ROUBAIX - TOURCOING

A LILLE et localités environnantes ainsi qu'à ROUBAIX et TOURCOING un essai des sirènes d'alertes aura lieu le 9 Décembre, à 10 h. Le signal « danger par avions » et le signal de fin d'alerte seront donnés. La population ne doit prendre aucune mesure de précaution.

HEM

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit au café du « Tilleul » :

Secteur N° 1, quartier du Civron. — 12 décembre : rues du Cimetière de Lannoy, Nouveau-Civron, Vieux-Civron, de Willems, imp. Bayart, rues de Sailly, Braquaval, Jules-Guesde (n. pairs et impairs), de Lannoy jusque Saint-Pierre (exclus) y compris les rues adjacentes rue de la Lèverie, cour Plouvier, imp. Vendendorpe, rue des Briqueteries, imp. Desurmont pour le côté impair, imp. Bélin, cours Brame, Pipart et Lefebvre (pour le côté pair), imp. de la Lèverie, rue des Ecoles, cour Christians, rue des Trois-Fermes.

Secteur N° 2. — 13 décembre : rues Jules-Guesde (pairs et impairs), de Saint-Pierre jusque Bifur, y compris les rues adjacentes ; imp. Saint-Pierre, rues de la Vallée, du Cimetière, cour Loridan, imp. Liénart, rangée Delsalle (pour le côté pair), rue de la Lionderie, chemin des Trois-Baudet, cours Delgrange, Briqueteries, Briffaut, Delcroix, cité Six, impasse Vandemeulebrouck (pour le côté impair).

Secteur N° 3. — 15 décembre : rues du Calvaire, de Moscou, du Voisinage, de la Gare, du Rivage, Gambetta, cour Droisart, cour Ducatillon, cour Béghin, place de la République, rues J.-Ferru, du Docteur-Coubronne, de Lille (pairs et impairs), de Bifur à la Grande Halte, y compris les rues adjacentes, rue Vaillant, cour du Jacquart, cité Franchomme, Palcaret-Droulez, cité Dancorain, cité Boussemart, rue de l'Industrie, rue Victor-Hugo.

Secteur N° 4. — 16 décembre : rue de Lille, pairs et impairs, de la Grande Halte jusque Hemponpont, compris les rues adjacentes ; cour Michel, cour Mollet, impasse Djumbé, rues Leclercq, Taffin, de la Tribonnerie, du Trié, cité Leclercq, cité Toulemonde, sentier Delporte, rue de Croix, avenue Mozart, rue du Petit-Flot, cour Leplat, rue de Roubaix, boulevard Clemenceau, rue de Beaumont, rangée Delplanques, rue J.-Jaurès, impairs et les rues adjacentes (cité impair, impasse de la Fosse, sentier Simoens, cour Droisart).

Secteur N° 5. — 17 décembre : rues Jean-Jaurès (pairs et quartier des Trois Baudets), du Bas-Voisinage, imp. Debusschère, sentier Loridan, impasse Dhalluin, impasse Briffaut, rues A.-Ribot, Abbé-Lemire, Foch, Pasteur, de la Justice, Pasteur, Tissage, l'Asile de l'Eglise, Palestro, Jules-Guesde, Carrière du Moulin, Cité Montebello, rue Saint-Pierre, cité Sébastopol.

Le 17 décembre : Rues de la Frontière, Philippe-de-Girard, Henri-Ghesquières, Jemmappes, de l'Est, Victor-Hugo, des Champs, H. Carette, de Flandre, Frères Baert, Sentier Caserne, Cité Saint-Paul.

Le 18 décembre : Rues Turbigot, de la Paix, Neuve, Jacquard, du Moulin, contour Eglise, du Cimetière, avenue de l'Hôpital, cité Cornil, cité Notre-Dame, rue Rouge-Porte, et toutes les rues comprises dans ce secteur.

Le Mont le 22 décembre : Chemin de Neuville, rue de la Liberté, rue du Triez, rue des Cailleux, rue de Tournai, rue de Billemont, rue de Loisel, rue des Mannies, et chemins divers compris dans la paroisse Saint-Alphonse, chemin de Péruwelz.

RONCQ

La « Journée du Prisonnier » a obtenu un magnifique succès

Les Prisonniers libérés avaient organisé hier dimanche, une « Journée du Prisonnier » à Roncq-centre, et cette initiative a remporté un magnifique succès.

Cette journée débuta par une cérémonie religieuse.

A l'issue de la cérémonie, au local des A. C. et du comité d'Entr'aide, café de la « Tête d'or », une réception était organisée en l'honneur des prisonniers libérés.

Dans la salle, une quarantaine de libérés étaient présents. M. Edouard Bonduel, président du comité d'Entr'aide, présidait, entouré de MM. Henri Lehoucq, Henri Vernaeghe, Gaston Lebrun, Derocq, Stevens, Dr Leurent, l'abbé Vandenhaute, Vansteenkiste, etc., membres du comité d'Entr'aide aux prisonniers de Roncq-centre.

Prenant la parole, M. Edouard Bonduel, souhaita la bienvenue aux libérés ; il les remercia d'être venus si nombreux, rappela l'activité du comité d'Entr'aide en faveur des prisonniers encore en captivité et aussi l'aide apportée aux familles, femmes, enfants et vieux parents. Il souligna que le comité d'entr'aide était ouvert à toutes les bonnes volontés, suivant un même programme : venir en aide à ceux qui sont loin du pays et de leur foyer, aider les familles et travailler au relèvement de la France.

M. Gaston Lebrun, président de l'Amicale des A. C. du Centre, salua en termes cordiaux la présence des prisonniers libérés, il souhaita qu'avec les A. C. dans un esprit d'union entre tous les Français l'œuvre d'entr'aide aux prisonniers soit continuée avec la collaboration de tous les libérés. Il indiqua que tous renseignements pouvaient être demandés pour Roncq-centre à M. Robert Devos, rue des Chats-Huants et pour le Blanc-Four, à M. Filez, rue de Tourcoing.

Ce fut ensuite M. Robert Devos, qui au nom des Prisonniers libérés, se fit un devoir de remercier les membres du comité d'Entr'aide pour tout ce qu'ils font pour les camarades encore retenus dans les Stalags, et pour l'aide donnée à leurs familles.

M. l'abbé Vandenaute, curé, dans une allocution très applaudie, salua les prisonniers libérés et magnifia le redressement certain de la Patrie. Un vin d'honneur suivit. Dans l'après-midi, dans une grande animation, eut lieu une distribution de douceurs aux enfants — plus de 180 — des prisonniers encore en captivité.

MOUVAUX

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le dimanche 7 décembre, à 10 h., au lieu habituel de ses séances. L'assemblée était présidée par M. Albert Boudewyn, maire, assisté de M. Paul Durieux, adjoint. Tous les conseillers étaient présents. Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, l'assemblée passe à la discussion de l'ordre du jour.

Budget additionnel de l'exercice 1941. — Le Conseil approuve le budget additionnel de 1941, qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 2.688.907 fr. 50.

Terrains scolaires. - Examen du projet. - Avis. — Les plans et devis élaborés par M. Caquant, architecte en cette ville seront déposés au service compétent de la Préfecture du Nord.

Application du décret du 7 février 1941. - Nomination d'une commission communale de sécurité — M. le Maire a tenu à mettre ses collègues au courant des dispositions du décret du 7 février 1941 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments et locaux destinés à recevoir le public. La commission de sécurité prévue par le décret sera nommée par un arrêté municipal.

Contrôle technique du gaz. — Le Conseil désigne M. Franck Brunet, ingénieur gérant du Syndicat des communes de l'arrondissement de Lille, comme agent chargé du contrôle technique du gaz distribué par la commune.

Construction scolaire. - Ecole de garçons. — Le Conseil en réponse à la lettre préfectorale du 24 novembre maintient sa décision relative à la construction des écoles publiques de garçons.

Le huis-clos est ensuite prononcé.

HALLUIN

L'inscription des commandes de charbon

Bureau du Consortium Charbonnier, 67 bis, rue de Lille.

Centre I, les 12 et 13 décembre (entre le chemin de fer et la rue de Lille, n. pairs côté droit vers Roncq) : Rues de la Lys, (de la Douane au chemin de fer), Haute, de l'Alma, des Prés, cour Beyls, rue Sainte-Barbe, Verte, Traversière Française, cour Porchet, chemin du Colbras et toutes les rues comprises dans ce secteur : rues Basse, Jean-Jaurès, du Midi, Canton du Soleil, place Saint-Martin, rues de la Gare, Saint-Vincent-de-Paul, du Molinel, du Forage, cité Barbare, rue Emile-Zola, chemin Grande Ville.

Le Colbras les 19 et 20 décembre : (gauche de ligne de chemin de fer) : Rues Anatole-France, chemin du Nouveau-Monde, rues Pellegrni, coron Lemaire, coron Gratry, Fond de l'Eau, carrière Wouters, Hameau du Ham et toutes les habitatpions comprises dans la paroisse du Colbras (N.-D. des Fièvres) : rues de la Lys, vers Bousbecque, route Linselle, chem. Colbras (rangée Carton), rue Bousbecque, coron Catteau, chem. d'Eau (rangée Hottelaere (baraquements).

Centre II. — Le 15 décembre (côté gauche rue de Lille n. impairs vers Roncq et la Becque de Neuville : Rues Douane, Clémenceau, Montagne, G. Desmettre, d'Arcole, du Nord, d'Austerlitz, de Pressenssé.

Le 16 décembre : Rues de la Pannerie, Michelet, Guynemer, Ed.-Quinet, de la Limite, Caserne des Douanes, rues Abattoir, Pirochon.

Tentative de vol dans une bijouterie

Après avoir soulevé le rideau de fer et brisé la glace de la vitrine les cambrioleurs doivent prendre la fuite

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, une tentative de cambriolage dont la victime devait être M. Seynave, bijoutier, 7, Grand Place, s'est déroulée. Il était près de minuit lorsque M. Seynave qui avait gagné sa chambre située au 1er étage fut brusquement éveillé par des bruits inaccoutumés semblant provenir de sa vitrine. Il se leva immédiatement, se mit à sa fenêtre et constata que plusieurs individus étaient occupés à soulever le rideau de fer qui protège son étalage et les objets de valeur s'y trouvant. Il donna l'alarme et à ses cris les noctambules prirent la fuite, abandonnant leur travail précipitamment.

M. Seynave descendit dans le magasin et constata que le rideau de fer de la vitrine avait été soulevé et la partie inférieure de la glace brisée. Comme on le voit, les cambrioleurs avaient été dérangés dans leur travail et M. Seynave doit sans aucun doute se féliciter d'avoir le sommeil léger, car rien que les divers objets exposés à la vitrine eut été pour les cambrioleurs un butin considérable, dont le préjudice aurait été de beaucoup plus élevé que les 3.000 francs de la glace brisée.

Le poste central de police fut alerté et des battues furent organisées dans tous les quartiers, mais en vain, les cambrioleurs parvinrent à percer le filet qui leur était tendu et toutes les recherches s'avérèrent infructueuses.

Plainte a été déposée au premier arrondissement et il faut souhaiter que M. Lelay, comissaire, dont on connaît l'intelligente activité, sera bientôt en mesure de livrer à la justice, les auteurs de cet audacieux coup de main commis en plein centre de la ville.

Un foie, des reins, un intestin actifs - c'est toute la santé !

A quoi tient la santé ? Essentiellement au bon fonctionnement des organes internes : foie, reins, intestin. Si ces organes sont paresseux, on voit apparaître nombre de malaises et de maux : constipation, migraines, fatigue générale, mauvaises digestions, maux de reins, rhumatismes même, etc... Rappelez-vous qu'une pincée de Sels Kruschen chaque matin fait fonctionner le foie, les reins, l'intestin. Kruschen, c'est le "réveil-matin" des organes paresseux. Si vous voulez savoir ce qu'est la pleine santé, essayez Kruschen pendant 3 semaines. Toutes Pharmacies : 12 fr. 50 et 20 fr. 40.
K 49 P
11260

S. N. C. F.

CONVERSION D'OBLIGATIONS ET BONS DES GRANDS RÉSEAUX DE CHEMINS DE FER

A partir du 8 décembre 1941, la Société Nationale des Chemins de Fer Français procède, en exécution de la loi du 2 décembre 1941 et de l'arrêté du 3 décembre 1941 (Journal Officiel du 5 décembre 1941), à la conversion des obligations 5 %, 1933, 5 1/2 %, 1933, 6 %, 1936 et des bons 6 %, 1934-1949 des Grands Réseaux de Chemins de Fer.

Les titres de ces emprunts seront échangés, nominal pour nominal, contre des obligations S.N.C.F. 4 %, 1941, nettes de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, coupons mars-septembre, amortissables jusqu'en 1991.

Ces obligations sont émises au prix de 966 fr. 50 par 1.000 frs nominal, jouissance du 1er janvier 1942, soit 960 fr. compte tenu de l'intérêt de la période 1er janvier-1er mars 1942 payé d'avance.

La soulte résultant de la différence entre la valeur de reprise des titres convertis, comprenant les intérêts courus au 1er janvier 1942, et le prix net d'émission des nouveaux titres, sera payée en espèces aux porteurs. Toutefois, jusqu'au 1er janvier 1942, les titulaires de titres nominatifs pourront demander le remploi de cette soulte en obligations S. N. C. F. 4 %, 1941 nominatives émises aux conditions ci-dessus.

Les opérations de conversion sont reçues aux guichets de la S. N. C. F. et des Compagnies de Chemins de fer, des Comptables du Trésor et des principaux Etablissements de crédit.

Dans le cas où les porteurs de titres appelés à la conversion désireraient en obtenir le remboursement, ils devraient déposer leur demande, accompagnée des titres eux-mêmes, entre le 8 et le 20 décembre inclus, aux guichets des Comptables du Trésor pour les titres des Chemins de fer de l'Etat, aux guichets de la S. N. C. F. et des Compagnies émettrices pour les autres titres. Les titres ainsi déposés seront remboursés à partir du 1er janvier 1942.

Pour faire face au paiement des impôts et des soultes dues aux porteurs, la S. N. C. F. procède, également à partir du 8 décembre 1941, à une émission en numéraire d'obligations 4 %, 1941 aux conditions indiquées plus haut. Cette émission sera close sans préavis.

La notice concernant l'émission d'obligations S. N. C. F. 4 %, 1941 paraît dans le Bulletin des Annonces Légales en date du 8 décembre 1941.

Fr 1

11.893

PÉRENCHIES

MORT SUBITE

Samedi, vers 13 h., M. Vandemoortèle Marcellin, 59 ans, domicilié à Pérenchies, rue Jules Drumez, passait due Lille poussant une petite voiture chargée de boisseaux en terre cuite quand, arrivé à hauteur de la rue de la gare, il s'affaissa brusquement, terrassé par une crise cardiaque. Transporté aussitôt dans une maison voisine, il y décéda au bout de quelques minutes.

LA VIE CORPORATIVE

AUX FAMILLES BATELIÈRES

Le Syndicat général de la Batellerie nous communique :

« Nous informons les familles batelières dont les prisonniers de guerre viennent d'être mis en congé de captivité et qui ne se sont pas présentés au siège du S. G. B., à Paris, qu'ils doivent **obligatoirement** signaler leur retour afin de pouvoir contrôler si tous ceux qui figuraient sur les listes sont bien rentrés.

Pour la région du Nord, les bateliers prisonniers de guerre mis en congé, doivent faire contrôler leur rentrée par Albert Cornette, Secrétaire du S. G. B., à **Lille,** le mardi matin, au « Cabaret Flamand », place Rihour ; à **Douai,** le mercredi, au Bureau de Tour ; à **Béthune,** le jeudi matin, « Café Thèse », gare d'Eau. Les autres jours, 32, rue de Lille, à **Halluin.**

Pour les autres régions navigables, écrire le plus vite possible au Président du S. G. B., 19, rue Beaurepaire, PARIS (10e) ». — **Le Bureau du S.G.B.**

A TRAVERS LA VILLE

AUTO VOLEE ET RETROUVEE

Au cours de la soirée de samedi, des individus avaient volé la voiture automobile se trouvant en stationnement boulevard Gambetta et appartenant à M. Lefebvre, industriel, boulevard d'Armentières, à Roubaix.

Cette automobile a été retrouvée lundi matin, abandonnée rue du Triangle. Le propriétaire a pu ainsi rentrer en possession de son bien.

LE GROS LOT
5.000.000
DE LA 21e TRANCHE
N° 239.674
a encore été gagné
PAR LES DIXIEMES DE LA
RENAISSANCE FRANÇAISE
11.902

Sociétés et Comités

Boxing-Club Tourquennois. — Mardi 9 courant, à 18 h. 30, réunion du comité en vue de l'organisation du gala du 14 courant, à Tourcoing.

Nos prisonniers au Stalag XVII A

Un groupe de prisonniers du Nord au Stalag XVII A.

Au 2e rang, au centre, en chemisette blanche, M. Albert-Henri BAERT, dont les parents sont cafetiers, 5, Place de la Gare, à ROUBAIX. (Ph. privée).

La Pocharde

Par Jules MARY

— 115 —

— Ce serait, au contraire, pour moi la réparation suprême, dit-elle, puisque le fils de l'homme qui m'accusa jadis et me fit condamner n'hésiterait pas à donner son nom à la fille de celle qui fut si malheureuse par sa faute... Et ce serait votre tranquillité aussi, et le secret éternellement gardé sur le crime de votre père. On continuerait de le plaindre. On ne songerait pas à l'accuser.

Gauthier, très pâle, très ému, n'avait plus la force de parler.

— Vous refusez ? dit Claire.

Mais, tout en disant cela, elle ne le croyait pas.

— Oh ! Claire... Votre amour seul pourra rendre le calme à mon cœur.

Claire était radieuse. Les yeux de Charlotte étaient mouillés de douces larmes.

— Revenez auprès de nous, Gauthier, dit-elle... auprès de ce foyer d'affection qui vous réchauffera... C'est là seulement que vous retrouverez un peu de bonheur... Plus tard, vous reprendrez vos travaux... Et vous verrez combien l'on vous aime et combien votre vie peut être utile aux malheureux.

— Vous êtes bonne !...

— J'aurai pour vous l'affection d'une maman.

— Je n'avais pas espéré que tout cela fût encore possible...

— C'est que vous aviez compté sans l'amour !...

Il releva les yeux vers Claire. Elle souriait et lui tendait les bras.

— Ah Dieu ! murmura-t-il en sanglotant.

Il l'étreignit contre sa poitrine et l'embrassa dans les cheveux.

Puis, après cette effusion :

— Vous nous accompagnez au Clos ?

— Dans deux jours seulement, je vous rejoindrai... M. Barillier peut encore avoir besoin de moi...

— Dans deux jours donc...

— Et nous ne nous quitterons plus ?

— Jamais ! jamais !

VII

DERNIER DANGER

Moëb n'oubliait pas ses projets.

Il était tenace dans ses idées.

De plus, il aimait Claire passionnément, follement. Les obstacles que rencontrait cet amour ne faisaient que l'irriter.

Déjà un homme était mort, qu'il avait rejeté de sa route, alors qu'il se trouvait entre lui et la jeune fille.

S'il le fallait, un second mourrait.

Claire, ne l'ayant point revu pendant quelque temps, espérait que jamais plus il ne reviendrait.

Il avait, croyait-elle, abandonné toute espérance.

Elle se trompait.

Elle l'entrevit à plusieurs reprises, rôdant aux alentours du Clos des Noyers ; tout d'abord, elle n'y crut pas la première fois, mais le lendemain elle le revit encore, et cette fois elle ne pouvait plus douter. C'était bien la face glabre de Moëb, couturée de petite vérole ; c'était bien sa démarche robuste, ses épaules solides ; c'étaient bien aussi ses yeux cruels et fauves.

Comme el